

# UN SYSTEME SOUS TENSION

Les journaux de la fin de Novembre dernier ont présenté quelques éléments du traditionnel "Rapporto Italia" de 1991 préparé par l'ISPES (Istituto Studi Politici Economici Sociali).

Suspendue entre passé et futur, corporative et contradictoire, l'Italie qui émerge du rapport ISPES n'est pas en contraste avec celle décrite l'année dernière, année charnière entre les années 80 et 90, par le "Rapporto CENSIS" (Centro Studi Investimenti Sociali) où l'on relevait que l'attitude prédominante était celle de l'"attentisme diffus" et de l'incertitude, positions typiques des moments de passage.

Les données précises du Rapport CENSIS 1991 ne sont pas encore disponibles, mais, en revanche, on connaît l'étude de l'année 1990\*.

Nous l'avons lue avec intérêt et curiosité et nous en avons tiré quelques réflexions.

Ce Rapport intitule sa section concernant les procès formatifs "un système sous tension". On y explique que la tension qui parcourt l'école de nos années les plus récentes est celle d'un système où la demande et l'attente du public ont augmenté, où des initiatives aussi bien spontanées qu'institutionnelles même importantes ont amorcé un procès de changement qui en entraîne d'autres et qui demande des réponses capables de l'orienter positivement. Le terme de tension est ambigu: il signifie vitalité, intérêt, intentionnalité, énergie mais aussi, si les réponses aux attentes ne sont pas congrues, refus et opposition.

L'analyse du Rapport s'occupe principalement de sept aspects du système scolaire dans la période examinée, c'est à dire l'année 1990:

- dispersion scolaire
- réformes
- instruction supérieure
- formation professionnelle
- diversification du rôle des enseignants
- contrôle de qualité
- adéquation aux standards européens

Nous ne considérerons que l'analyse concernant les réformes et, en partie, celle du contrôle de qualité.

Dans le cadre des réformes annoncées, celle de l'école élémentaire, longuement préparée par voie expérimentale et administrative ( le "tempo pieno" et les modules ont été, le premier - qui date de 1972- plus longtemps, le deuxième sur trois ans, les avant-gardes de la réforme), est finalement accomplie ou presque, au moins au niveau législatif ( quelques adéquations régionales sont encore à l'étude, notamment celle de la loi 148/1990 ).

Dans les autres ordres d'écoles les réformes sont en train de se consolider par les mêmes voies.

Pour évaluer les effets de ces innovations deux indices ont été considérés dans une enquête du CENSIS sur les activités expérimentales et innovatrices dans les écoles: celui de VITALITÉ qui prend en compte la quantité des initiatives, la prédisposition d'instruments d'évaluation, les contacts avec l'extérieur, l'existence de cours de recyclage et d'activités de soutien des enfants handicapés, et celui de STRUCTURATION qui analyse le degré de complexité organisationnelle réalisée pour faire face aux initiatives de façon régulière et continue en relevant la fréquence des réunions des organes collégiaux, l'existence de rôles

# UN SYSTEME SOUS TENSION

Les journaux de la fin de Novembre dernier ont présenté quelques éléments du traditionnel "Rapporto Italia" de 1991 préparé par l'ISPES (Istituto Studi Politici Economici Sociali).

Suspendue entre passé et futur, corporative et contradictoire, l'Italie qui émerge du rapport ISPES n'est pas en contraste avec celle décrite l'année dernière, année charnière entre les années 80 et 90, par le "Rapporto CENSIS" (Centro Studi Investimenti Sociali) où l'on relevait que l'attitude prédominante était celle de l'"attentisme diffus" et de l'incertitude, positions typiques des moments de passage.

Les données précises du Rapport CENSIS 1991 ne sont pas encore disponibles, mais, en revanche, on connaît l'étude de l'année 1990\*.

Nous l'avons lue avec intérêt et curiosité et nous en avons tiré quelques réflexions.

Ce Rapport intitule sa section concernant les procès formatifs "un système sous tension". On y explique que la tension qui parcourt l'école de nos années les plus récentes est celle d'un système où la demande et l'attente du public ont augmenté, où des initiatives aussi bien spontanées qu'institutionnelles même importantes ont amorcé un procès de changement qui en entraîne d'autres et qui demande des réponses capables de l'orienter positivement. Le terme de tension est ambigu: il signifie vitalité, intérêt, intentionnalité, énergie mais aussi, si les réponses aux attentes ne sont pas congrues, refus et opposition.

L'analyse du Rapport s'occupe principalement de sept aspects du système scolaire dans la période examinée, c'est à dire l'année 1990:

- dispersion scolaire
- réformes
- instruction supérieure
- formation professionnelle
- diversification du rôle des enseignants
- contrôle de qualité
- adéquation aux standards européens

Nous ne considérerons que l'analyse concernant les réformes et, en partie, celle du contrôle de qualité.

Dans le cadre des réformes annoncées, celle de l'école élémentaire, longuement préparée par voie expérimentale et administrative ( le "tempo pieno" et les modules ont été, le premier - qui date de 1972- plus longtemps, le deuxième sur trois ans, les avant-gardes de la réforme), est finalement accomplie ou presque, au moins au niveau législatif ( quelques adéquations régionales sont encore à l'étude, notamment celle de la loi 148/1990 ).

Dans les autres ordres d'écoles les réformes sont en train de se consolider par les mêmes voies.

Pour évaluer les effets de ces innovations deux indices ont été considérés dans une enquête du CENSIS sur les activités expérimentales et innovatrices dans les écoles: celui de VITALITÉ qui prend en compte la quantité des initiatives, la prédisposition d'instruments d'évaluation, les contacts avec l'extérieur, l'existence de cours de recyclage et d'activités de soutien des enfants handicapés, et celui de STRUCTURATION qui analyse le degré de complexité organisationnelle réalisée pour faire face aux initiatives de façon régulière et continue en relevant la fréquence des réunions des organes collégiaux, l'existence de rôles